

Fiche pratique « Bénéficiaire »

Utilisation des CESU préfinancés
pour rémunérer un service à la personne



Prestations de services à la personne :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Prestations de petit bricolage
- Garde d'enfants
- Soutien scolaire
- Préparation de repas à domicile
- Garde-malade, à l'exception de soins médicaux
- Conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes
- Accompagnement des personnes âgées et dépendantes en dehors de leur domicile (promenade, transport, actes de la vie courante...)
- Assistance informatique et Internet à domicile
- Soins et promenades d'animaux domestiques
- Gardiennage et surveillance temporaire à domicile
- de la résidence principale et secondaire
- Assistance administrative à domicile...



CESU PRÉFINANCÉ

QU'EST-CE QU'UN CESU PRÉFINANCÉ ?

Il s'agit d'un titre de paiement nominatif émis par l'une des cinq structures habilitées (appelées « Émetteurs ») par la DGE (Direction Générale des Entreprises).



IL EXISTE SOUS DEUX FORMATS : PAPIER OU ÉLECTRONIQUE.

Ces titres permettent de rémunérer des prestations de services à la personne de toutes les personnes travaillant au domicile du bénéficiaire et lorsqu'il s'agit de gardes d'enfant, à l'extérieur du domicile. Le financeur peut choisir de préciser la ou les catégories de services concernées.

QUELLE EST LA VALIDITÉ D'UN CESU PRÉFINANCÉ ?

Les titres CESU préfinancés sont datés d'une année civile (qui s'étend de janvier à décembre) et restent valables jusqu'au 31 janvier de l'année suivante. La date de validité est inscrite au verso de chaque titre CESU.

Ils peuvent être remboursés par le CRCESU à l'intervenant affilié jusqu'au dernier jour du mois de février suivant.

COMMENT AFFILIER UN INTERVENANT (PARTICULIER OU ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE) ?

Votre intervenant a deux possibilités :

- S'affilier directement en ligne sur le site internet du CRCESU : www.cr-cesu.fr > rubrique S'inscrire.
- Compléter et renvoyer le formulaire PP papier au CRCESU.
Formulaire disponible en ligne sur le site du CRCESU



Bon à savoir :

Si l'intervenant est déjà affilié au CRCESU avec un autre employeur, son affiliation est valable pour tous ses employeurs actuels et futurs.

FONCTIONNEMENT

LE BÉNÉFICIAIRE (particulier-employeur)

- S'assure que son salarié est affilié au CRCESU
- S'immatricule en tant qu'employeur à Urssaf service Cesu / Urssaf service Pajemploi / CGSS (selon situation)
- Paie son salarié en CESU préfinancés (salaire net) et complète avec un autre moyen de paiement si besoin
- L'affilié effectue sa remise au CRCESU :
 - Dépôt en ligne sur le site du CRCESU
 - Envoi des titres par Courrier au CRCESU
 - Dépôt des titres en agences bancaires (sous réserve d'acceptation)
 - Paiement en ligne sur le site de l'Émetteur par le bénéficiaire

LE BÉNÉFICIAIRE (association, entreprise, collectivité ...)

- Le bénéficiaire règle les factures TTC en CESU préfinancés et complète avec un autre moyen de paiement si besoin.
- Le bénéficiaire règle les factures TTC en ligne sur le site de l'émetteur (CRCESU en ligne).
- L'affilié effectue sa remise au CRCESU :
 - Dépôt en ligne sur le site du CRCESU
 - envoi des titres par Courrier au CRCESU

Intervenant (affilié au CRCESU)

Émetteurs

(fabricants et distributeurs)

Edenred France (Ticket CESU)

Upcoop (Upcoop CESU)

Domiserve (Domiserve CESU)

Bimpli (Bimpli CESU)

Pluxee (Pluxee CESU)



Financeurs

(employeurs, CE, mutuelle)



Bénéficiaire



Intervenant

(affilié au CRCESU)

CRCESU

Rembourse uniquement les CESU préfinancés
Gère l'affiliation des intervenants Personnes physiques et morales
Traite les remises et effectue les remboursements
par virement bancaire sur le compte de l'affilié

LIENS UTILES

AFFILIATION, CHANGEMENT DE RIB, PAIEMENT, COMMANDE DE BORDEREAUX

CRCESU : Centre de Remboursement du CESU
www.cr-cesu.fr
0 892 680 662 (Service 0,40 € / min + prix appel)

LES ATTESTATIONS D'EMPLOI, LES BULLETINS DE PAIE, LES ATTESTATIONS POUR LES IMPÔTS, LES CONGÉS PAYÉS

- Urssaf service Cesu: www.cesu.urssaf.fr
0 806 802 378 (Service gratuit + prix appel)
- Urssaf service Pajemploi: Prestation d'Accueil du Jeune
Enfant EMPLOI, www.urssaf.fr/pajemploi
0 806 807 253 (Service gratuit + prix appel)
- CGSS dans les DOM Caisses Générales de Sécurité Sociale

LES RELATIONS ENTRE UN PARTICULIER EMPLOYEUR ET SON INTERVENANT, LE CONTRAT DE TRAVAIL

FEPEM Fédération des particuliers employeurs de France
www.fepem.fr
0 825 07 64 64 (0,15 € / min)

DES INFORMATIONS SUR LES SERVICES À LA PERSONNE, TROUVER UN INTERVENANT À DOMICILE

DGE Direction Générale des Entreprises
www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne
3939 (0,15 € / min)

LE PAIEMENT EN LIGNE, L'ACTIVATION DE L'ESPACE PERSONNEL BÉNÉFICIAIRE

ÉMETTEUR (Pluxee, Domiserve, BIMPLI, Edenred France, Upcoop)

LA PERTE OU UN PROBLÈME AVEC UN TITRE

FINANCEUR (entreprises, comités d'entreprises, mutuelle, CCAS, collectivités...)

